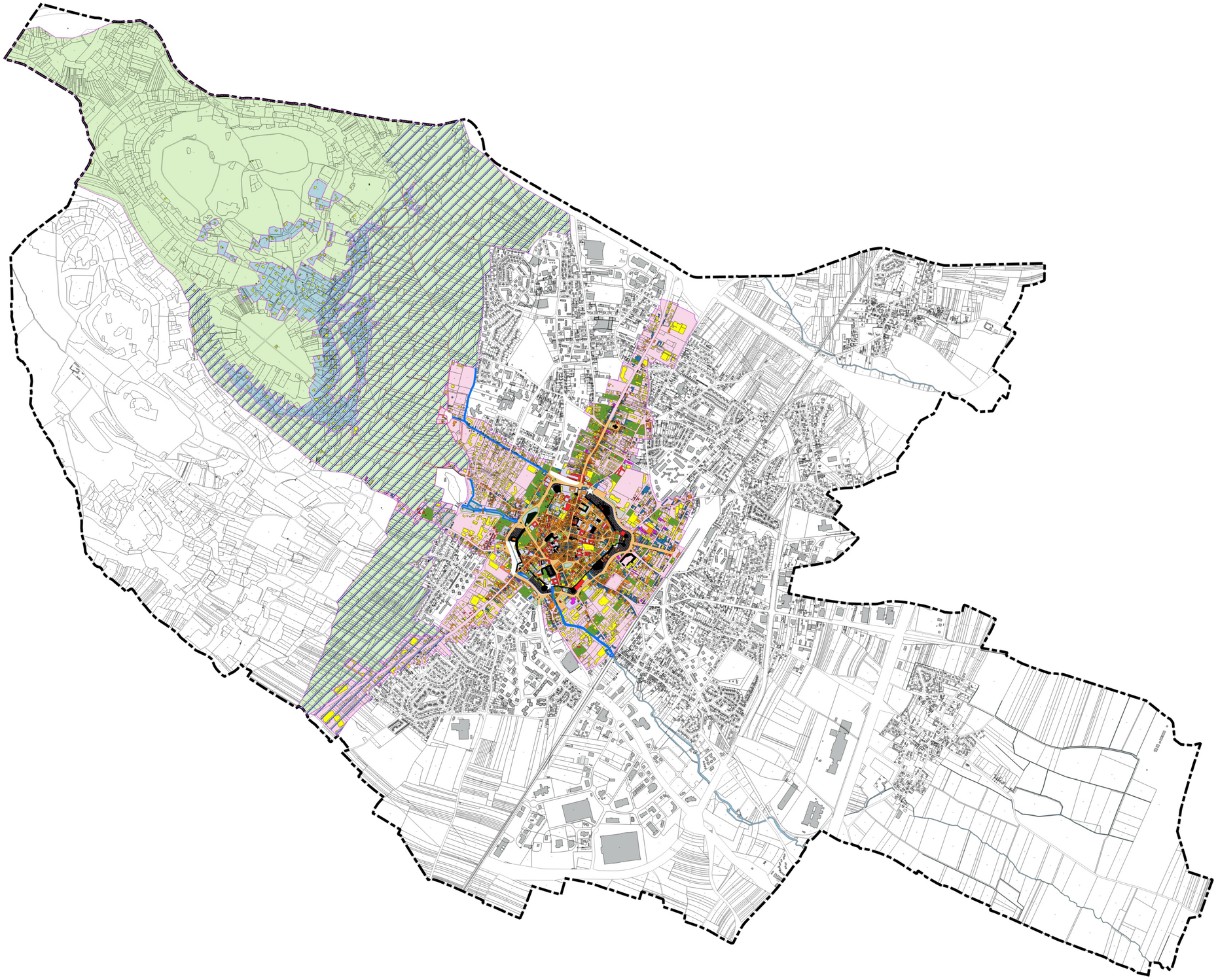

Légende du Document Graphique de l'AVAP

ÉLÉMENTS ARCHITECTURAUX

- Monument Historique (non géré par l'AVAP)
- Immeuble Remarquable (voir titre 2)
- Immeuble d'Intérêt (voir titre 2)
- Immeuble d'Accompagnement (voir titre 2)
- Immeuble à Insérer (voir titres 2 et 3)
- Immeuble Sans Qualification (voir titre 3)

ÉLÉMENTS DU PETIT PATRIMOINE

- Objet Isolé Protégé (voir titre 2 et carnet d'inventaire)
- Clôture en pierres (voir titre 2)
- Mur de Soutien (voir titre 2)
- Muret + Grille (voir titre 2)

ÉLÉMENTS URBAINS

- Patrimoine Urbain Protégé (voir titre 2)
- Monument Historique des Fortifications (sols et parcelles) (non géré par l'AVAP)

ÉLÉMENTS PAYSAGERS

- Arbres (voir titre 2)
- Jardins et Parcs PUBLICS (voir titre 2)
- Jardins et Parcs PRIVES (voir titre 2)
- Rives, Ripisylves (voir titre 2)
- Aire de vue (voir titres 2 et 3)

SECTEURS DE L'AVAP (voir titre 3)

- HISTORIQUE : SU1
- FAUBOURGS : SU2
- LA MONTAGNE : SU3
- VIGNES et NATURE : SP
- Limites de secteur

SECTEURS HORS SPR (non gérés par l'AVAP)

- Site Classé (Loi du 2/05/1930)
- Objet Classé (Loi du 2/05/1930)
- Immeuble situé en dehors du SPR (non géré par l'AVAP)

Commune de BEAUNE (21)

AVAP

Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine

Modification n°1

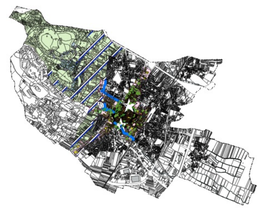

Territoire communal et Périmètre de l'AVAP
Echelle 1/75 000e

Modification n°1 approuvée le :
Vu pour être annexé à la délibération

le Maire :

Echelle : 1/10 000e

0 100 200 300 400 500 m

DOCUMENT GRAPHIQUE DE L'AVAP
06 - LE TERRITOIRE COMMUNAL

Source du fond de plan : Base cadastrale

Édité le : 2025-07-12

PURE
Gilles Maurel – Architecte du Patrimoine
91 Rue d'Angoulême – 78 120 - RAMBOUILLET
tel : 01 34 85 59 58 - fax : 01 34 85 69 36 - courriel : maurel.g@wanadoo.fr

Eve Lagleyze
ENVIRONNEMENT & URBANISME

atelierurbanova
urbanisme et architecture

Johanna SERY – Architecte DPLG – Géographe

Eric ENON // Atelier de l'Empreinte
Paysagistes concepteurs
8 rue des Anémones
17000 LA ROCHELLE
tél : 05.46.41.91.87
mail : enon@atelierpaysage.fr

Conseil